

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Immigration et ethnicité : une revue des revues

Victor Piché

Number 14 (54), Fall 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034523ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034523ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Piché, V. (1985). Review of [Immigration et ethnicité : une revue des revues]. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (14), 202–205. <https://doi.org/10.7202/1034523ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1985

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Immigration et ethnicité : une revue des revues

Victor Piché, Centre de recherches caraïbes, Département de démographie, Université de Montréal.

Les études sur l'immigration et sur les groupes ethniques ont déjà fait l'objet de deux bilans critiques. Le premier, sur la base des travaux d'avant 1976, aboutit à trois conclusions. Premièrement, trois thèmes dominent la littérature : les attitudes des Canadiens français face à l'immigration, l'adaptation des groupes ethniques dans un contexte de relations conflictuelles entre francophones et anglophones au Québec et l'épineuse question des choix linguistiques (Desrosiers, Gregory et Piché, 1978 ; Piché, 1978). Deuxièmement, les études sont largement empiristes, tout en s'inspirant implicitement du modèle théorique de l'adaptation. Enfin, la recherche sur les groupes ethniques en tant que telle est très peu développée. Le second bilan, publié en 1983, constate lui aussi le peu de recherches sur les groupes ethniques et le vide théorique qui les caractérise (Caldwell, 1983).

Récemment, sept revues québécoises ont retenu le thème de l'immigration et de l'ethnicité : (1) *Questions de culture* (« Migrations et communautés culturelles ») ; (2) *Cahiers de recherche sociologique* (« Problèmes d'immigration ») ; (3) *Sociologie et sociétés* (« Enjeux ethniques ») ; (4) *Recherches sociographiques* (« Immigrants ») ; (5) *Cahiers québécois de démographie* (« Les migrations ») ; (6) *Anthropologie et sociétés* (« Caraïbes ») ; et (7) *Conjonctures et politique* (« Minorités du Québec »). Cela en dit long sur l'importance considérable qu'ont prise les questions d'immigration et les « problèmes » d'insertion des groupes immigrants, ethniques, minoritaires... au Québec. Au total, 52 articles (voir l'annexe pour les références précises) font l'objet du présent bilan. Mon objectif en examinant ces articles est de voir s'il y a eu des changements importants par rapport aux recherches antérieures. Après un aperçu global de la nature des travaux, je me demanderai (1) ce qu'il en est du vide théorique, et (2) si les thèmes dominants ont changé par rapport aux recherches antérieures aux années 80.

Les types de travaux

Les 52 articles retenus ont été regroupés en cinq catégories : revue de littérature, essai, recherche théorique, théorique-empirique et empirique. La première catégorie (3 articles) ne pose pas de problème de définition : il s'agit

de textes qui passent en revue les travaux des autres. La catégorie « essai » (20 articles) relève davantage de la réflexion et de points de vue plus personnels, sans méthode précise. La troisième catégorie (4 articles) comprend les travaux qui font référence de façon explicite aux théories soit de l'immigration, soit de l'ethnicité. La catégorie « théorique-empirique » (11 articles) implique que les travaux portent sur un matériel empirique précis et que celui-ci est situé dans son contexte social et/ou théorique. La dernière catégorie (14 articles) comprend les travaux de nature purement empirique et descriptive. On constate qu'à peu près les deux-tiers des textes ont un contenu théorique et/ou conceptuel : cela marque une différence notable par rapport aux bilans antérieurs. La résurgence du phénomène ethnique passerait donc d'abord par une prise de parole sur la signification de celui-ci dans la société québécoise actuelle. L'importance de la catégorie « essai » est particulièrement instructive à ce sujet.

Du point de vue des groupes ethniques en présence, près de la moitié des articles portent sur l'ensemble des groupes définis selon un vocabulaire encore très varié (et très flou) : groupes immigrants, ethniques, minorités culturelles, communautés culturelles, etc. La plupart des autres études sont de nature plutôt monographique : seuls quatre articles sont véritablement comparatifs. Bref, même si les généralités globalisantes sur l'ensemble des groupes indifférenciés caractérisent encore plusieurs recherches, on doit noter l'importance accrue des études sur des groupes spécifiques. Pourrait-on suggérer qu'il s'agit en fait d'une deuxième étape dans la production scientifique sur les groupes ethniques où l'on passerait d'un discours général à une analyse plus rigoureuse de groupes spécifiques ? La troisième étape, à mon avis, devrait être la recherche comparative, qui est encore extrêmement rare, mais qui est peut-être en train d'émerger...

Contributions théoriques

Deux types de problématique (à ne pas confondre : voir n° 1)¹ sont développés par un certain nombre d'articles : l'une reliée à l'immigration, et l'autre reliée à l'ethnicité. La problématique de l'immigration fait appel à la nécessité de

considérer à la fois les conditions dans les pays d'origine (une théorie de l'émigration) et les conditions spécifiques d'insertion dans des marchés de travail segmentés (voir n°s 20, 28 et 29). Cette approche considère la migration internationale comme une migration de main-d'œuvre reliée à la division internationale du travail entre régions inégalement développées et comme répondant à des besoins spécifiques de main-d'œuvre dans les économies du Centre. Stratégie de recrutement de force de travail, la migration internationale est aussi stratégie de survie des familles migrantes par la création de réseaux (parfois multinationaux) (voir n° 14). Cette stratégie n'est pas homogène : elle variera selon l'origine de classes (voir n° 20) et selon le sexe (voir n° 10). On peut affirmer que ce cadre théorique s'est beaucoup développé depuis les premières analyses marxistes qui abordaient l'immigration sous l'angle purement structurel et en fonction des besoins du capital, masquant ainsi les diversités d'insertion dans un marché de travail ethniquement, sexuellement et économiquement segmenté.

Directement relié au phénomène de l'immigration, le concept de culture se trouve éclaté dans un nouveau discours, celui du transculturel (n° 12) et de l'interculturel (n° 27). Dans le premier cas, il s'agit d'un processus liant le migrant à la société d'accueil via le concept de culture conçue comme plurielle, dynamique, en mouvement. Dans sa trajectoire d'insertion, le migrant développe une culture nouvelle, distincte pour chaque pays d'immigration ; il ajuste et réinvestit son bagage culturel dans la société d'accueil. En ce sens, l'école devrait jouer un rôle crucial dans la formation transculturelle (voir n° 12). L'interculturel consiste surtout en une idéologie de l'égalité des cultures, idéologie très en vogue présentement, surtout au niveau de l'appareil scolaire (voir n° 27). Selon cet article, une carence importante de la sociologie des relations interethniques est l'absence de critique de cette idéologie : d'une part, elle entre en contradiction flagrante avec la loi 101 qui vise à imposer une convergence vers une culture française et québécoise. D'autre part, l'idéologie interculturelle signifie qu'on accueille plutôt que l'on intègre : or prétendre qu'une société moderne puisse fonctionner et se maintenir en respectant un pluralisme culturel véritable n'est pas de la bonne sociologie (n° 27, p. 339). Le grand mérite de cette contribution est d'attaquer de front un problème de taille, celui des relations interculturelles et de bien le situer dans sa dimension idéologique.

La deuxième problématique concerne explicitement la définition de l'eth-

nicité. Il faut signaler que même si presque tous les articles en parlent, seuls trois se risquent sur le terrain théorique. La première contribution est à mon avis extrêmement significative et provocante (n° 18). Selon cette contribution, tous les êtres humains sont porteurs d'ethnicité. Celle-ci s'inscrit en nous par la socialisation ; elle est donc acquise dès la tendre enfance dans la famille, et surtout par l'intermédiaire de la mère (il s'agit de l'ethnisation par la socialisation). Dans la famille, on reproduit donc les comportements de classes, de sexes et d'ethnies. La transmission de l'ethnicité est liée au procès de travail dans la famille, c'est-à-dire au travail domestique des femmes-mères. Il devient donc impérieux d'examiner les liens qui s'établissent entre deux sortes de production : la production des moyens d'existence (classes sociales) et la production des êtres humains (communauté ethnique, famille, rapports de sexe). Les deux types de rapports de production doivent être articulés dans l'analyse du travail (n° 18, p. 53).

Deux autres contributions méritent d'être soulignées. L'une (n° 17) présente la communauté ethnique dans sa dimension politique. À ce titre, celle-ci joue un rôle important dans la définition de l'identité collective (par ex. : critères d'inclusion/exclusion). Cette définition n'est pas donnée une fois pour toute ; elle est fonction des rapports de force entre sous-groupes en lutte pour le pouvoir. L'identité est souvent imposée par une élite qui dispose de moyens de production émotionnels et symboliques appropriés (n° 17, p. 27). On peut donc conclure que l'ethnicité est acquise dans la famille certes, mais que celle-ci est inscrite dans une communauté politique qui impose ou renforce l'identité ethnique.

La seconde définit l'ethnicité comme étant la signification donnée à ce phénomène par les personnes impliquées elles-mêmes (voir n° 8). Cette approche dite culturelle ou sémiotique est contrastée avec deux autres approches courantes au Québec : l'approche marxienne (sic) centrée sur l'analyse de classe, et l'approche essentialiste centrée sur l'analyse folklorique. L'approche sémiotique consiste donc à identifier les traits que les gens considèrent comme les aspects révélateurs de leur personnalité ethnique. Certes, on ne peut nier l'importance de cette dimension subjective, mais à elle seule, elle ne peut « expliquer » le phénomène ethnique. En fait, il s'agit d'une approche empiriste et on ne voit pas très bien où elle veut (ou peut) aboutir.

En conclusion, deux remarques. Premièrement, les deux problématiques — immigration et ethnicité — auraient avantage à se « fertiliser » mutuellement.

La façon dont se vit l'ethnicité n'est certainement pas indépendante du procès migratoire, en particulier du type d'insertion spécifique (classe et sexe) dans le marché de travail québécois (voir, par exemple, n° 4, p. 68). Deuxièmement, il faut noter un changement majeur dans les formulations théoriques récentes, soit un rejet à la fois de l'idéologie de l'assimilation (par ex. : n° 11) et de l'économisme marxiste (par ex. : n° 18). On peut reconnaître trois grands modes de différenciation et de hiérarchisation sociales (voir n° 16) : suivant la place dans le système de production (classe sociale) ; suivant le sexe (question féministe) ; et suivant l'origine et l'appartenance culturelle ou ethnique. Il serait en effet stérile de « s'enfermer dans un ghetto conceptuel et théorique » en considérant l'un des trois modes comme « l'unique déterminant véritable » (n° 16, p. 11).

Thèmes principaux

Les thèmes principaux se regroupent sous trois grandes rubriques.

(1) Les conditions de la production scientifique

Il est significatif que seulement deux articles portent directement sur la méthodologie. Un premier constitue une réflexion plutôt épistémologique sur le racisme et pose la question des liens entre théorie et empirie dans la construction de l'objet d'étude (n° 25). Le deuxième s'adresse aux problèmes concrets de la recherche, comme par exemple comment mener une enquête qualitative. Il s'agit là d'un problème crucial qui mériterait beaucoup plus d'attention !

Plusieurs travaux signalent le peu de recherche dans le domaine de la sociologie des relations ethniques (voir nos 1, 15 et 31). Selon un auteur, l'intérêt récent des chercheurs québécois pour ce domaine s'expliquerait par le souci « de mieux connaître ceux qui devenaient l'enjeu des deux inégales majorités... » (n° 31). À l'obsession de la question nationale succède l'intérêt de l'État pour être l'État de tous les Québécois, soucieux du sort de « ses » minorités ; cela signifie faire appel aux spécialistes pour participer à la solution des problèmes occasionnés par la diversité culturelle (n° 15). Mais cette fonction, qui légitime en quelque sorte « notre » travail, s'accompagne d'un malaise, celui de « tenir un discours intégrateur essentialiste et culturaliste, visant à faire taire les inégalités de pouvoir qui caractérisent les relations des groupes minoritaires avec l'État et des leaders avec leur groupe » (n° 15).

(2) La question de l'immigration

Trois articles présentent les caractéristiques socio-démographiques (statistiques de frontière et recensements) des

populations haïtiennes (n° 20), latino-américaines (n° 40) et des femmes colombiennes, grecques, portugaises et haïtiennes (n° 40). Il est question également des réseaux migratoires et de la transnationalité de la famille haïtienne (n° 14) ; de la montée de la diversité ethnique à Montréal depuis 1825 (n° 3) ; de l'immigration comme fait politique impliquant des relations de pouvoir aux niveaux international et national (n° 35). Ce dernier article pose très bien la question des multiples enjeux de la politique d'immigration, dépassant la seule problématique des soi-disant « capacités d'accueil » de la société québécoise véhiculée par le discours « officiel » (voir, par exemple, n° 36).

(3) Les conditions de l'insertion

Cette rubrique domine largement (une trentaine d'articles en tout !). Trois dimensions sont abordées. La première s'intéresse aux lieux spécifiques d'insertion :

- l'école : intégration scolaire (n° 13) ; échec scolaire (n° 43) ; formation transculturelle (n° 12) ; rôle historique de l'État québécois face à l'éducation des minorités (n° 23).
- le quartier : processus à la base du choix du quartier et du logement (nos 39 et 41).
- le marché du travail : insertion selon l'ethnie et le sexe (n° 10).
- le milieu littéraire : position marginale de l'écrivain minoritaire (n° 33).

La deuxième dimension concerne l'insertion « différentielle », c'est-à-dire que l'insertion est fonction du statut minoritaire (nos 33, 42 et 49), du sexe (nos 4, 10 et 50) et de la classe (n° 4).

Enfin, la dernière dimension — et non la moindre — aborde la question des relations intergroupes :

- entre les minorités et la (ou les) majorité(s) : (nos 3, 21, 22, 32, 44, 45, 46, 47 et 51) ;
- entre les deux majorités vue sous l'angle de la minorisation des anglophones (nos 37, 38 et 48) ;
- entre les minorités et le gouvernement (n° 45) ;
- entre les groupes immigrants et le mouvement syndical (n° 52).

De ce bref aperçu, il est clair que les études ethniques au Québec posent un problème nouveau dans la mesure où l'intégration culturelle des minorités allophones se fait dans la société québécoise francophone, elle-même minoritaire dans l'ensemble canadien (n° 1).

Conclusion

Par rapport aux années 70, on peut suggérer un certain nombre de changements importants dans les études ethniques au Québec. Premièrement, les études se sont multipliées à un rythme accéléré. Deuxièmement, les thèmes se

sont diversifiés : certes, le triangle « minorités-anglophones-francophones » continue à dominer, mais de plus en plus apparaissent des préoccupations liées aux conditions spécifiques d'insertion. Troisièmement, l'empirisme fait place peu à peu à des réflexions conceptuelles et théoriques ainsi qu'à des travaux de nature théorique-empirique. Quatrièmement, la sociologie de l'adaptation à l'américaine ne domine plus, ni d'ailleurs l'économisme marxiste.

Ceci dit, plusieurs lacunes demeurent. J'en mentionnerai trois. (1) Les groupes ethniques sont encore trop souvent étudiés comme entités homogènes ; les différenciations intragroupes ne sont pas analysées. (2) La spécificité de l'insertion des femmes immigrantes est encore largement ignorée. (3) Les travaux véritablement comparatifs sont beaucoup trop rares².

Enfin, je voudrais terminer avec la remarque d'un auteur (voir n° 4) qui, ayant analysé le contenu de l'émission *Planète* de Radio-Québec sur les groupes ethniques, souligne que peu d'émissions font carrément référence à « l'adaptation sociale pénible et à l'exploitation économique sauvage qui caractérisent les premières années de vie des émigrants dans les économies capitalistes avancées » (p. 75). Cette conclusion s'applique également à la production scientifique examinée ici...

NOTES

¹ Les chiffres entre parenthèses renvoient aux articles tels qu'ils sont numérotés dans l'Annexe.

² Il faut noter ici l'exception notable qui tente d'éviter les trois lacunes en question : voir n° 10.

Bibliographie

- Caldwell, G., *Les études ethniques au Québec*, Institut québécois de la recherche sur la culture, Collection : Instruments de travail n° 8, 1983.
- Desrosiers, D., Grégory, J. et V. Piché, *La migration au Québec : synthèse et bilan bibliographique*, ministère de l'Immigration du Québec, Études et documents n° 2, 1978.
- Piché, V., « La sociologie des migrations au Québec », *Canadian Studies in Population*, vol. 5, 1978, p. 37-53.

Annexe

Les articles retenus

Questions de culture (n° 2, 1982)

1. G. Caldwell et F. Harvey : Sommaire.
2. M. Brunet : Les immigrants en Amérique du Nord : des partenaires d'une même aventure.
3. P.A. Linteau : La montée du cosmopolitisme montréalais.
4. P. Anctil : L'actualité émigrante au petit écran : la série *Planète* à Radio-Québec.
5. R. Perin : Conflits d'identité et d'allégeance : la propagande du Consulat italien à Montréal dans les années 30.
6. B. Ramirez : La recherche sur les Italiens du Québec.
7. J.-C. M. Lasry : Une diaspora francophone au Québec : les Juifs sépharades.
8. L. Drummond : Analyse sémiotique de l'ethnicité au Québec : une perspective de recherche.

Cahiers de recherche sociologique (vol. 2, n° 2 — septembre 1984)

9. M. Labelle : Présentation : Immigration internationale et minorités ethniques.
10. M. Labelle, D. Meintel, G. Turcotte et M. Kempeneers : Immigrées et ouvrières : un univers de travail à recomposer.
11. M. Del Balso : L'assimilation et les études ethniques en Amérique du Nord.
12. E. Ollivier : Quatre thèses sur la transculturation.
13. A. LaPerrière : L'intégration scolaire d'enfants d'immigrants-es en milieux populaires montréalais : vers une autre école ?
14. S. Larose : Transnationalité et réseaux migratoires : entre le Québec, les États-Unis et Haïti.

Sociologie et sociétés (vol. XV, n° 2, octobre 1983)

15. D. Juteau-Lee : Présentation : les autres « ethniques ».
16. P.-J. Simon : Le sociologue et les minorités : connaissance et idéologie.
17. R. Breton : La communauté ethnique, communauté politique.
18. D. Juteau-Lee : La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal.
19. J.-J. Simard : Par delà le Blanc et le mal. Rapports identitaires et colonialisme au pays des Inuits.
20. M. Labelle, S. Larose et V. Piché : Émigration et immigration : les Haïtiens au Québec.
21. C. Painchaud et R. Poulin : Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-

québécoise.

22. N. Bredimas-Assimopoulos : Dynamique ethnique et évolution socio-politique du Québec : le cas de la population grecque de Montréal.
23. M. Laferrière : L'éducation des enfants des groupes minoritaires au Québec : de la définition des problèmes par les groupes eux-mêmes à l'intervention de l'État.
24. J. Brazeau : Pertinence de l'enseignement des relations ethniques et caractérisation de ce champ d'études au Canada et au Québec.
25. L. Grenier : Sous la rubrique des objets perdus, une réflexion méthodologique sur le racisme.
26. I. Simon-Barouh : Relations inter-ethniques et problèmes de minorité. Quelques remarques méthodologiques.

Recherches sociographiques (vol. XXV, n° 3, 1984)

27. G. Caldwell : Présentation.
28. D. Helly : Les buandiers chinois de Montréal au tournant du siècle.
29. M. Peressini : Stratégies migratoires et pratiques communautaires : les Italiens du Frioul.
30. J.-P. Gosselin : Une immigration de la onzième heure : les Latino-Américains.
31. L. Le Borgne : Les questions ethniques.
32. P. Anctil : Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal.
33. S. Simon : Écrire la différence.

Cahiers québécois de démographie (vol. 12, n° 2, octobre 1983).

34. M. Termote : La place de la migration dans la recherche démographique.
35. G. Bouthillier : L'immigration internationale, un fait politique.
36. M. Gagné, M. Baillargeon, C. Benjamin et B. Audet : Déterminer un niveau d'immigration pour le Québec : pourquoi, comment ?
37. R. Maheu : L'émigration des anglophones québécois.
38. G. Caldwell : Itinéraire migratoire des jeunes qui ont quitté l'école secondaire anglaise au Québec en 1971.
39. F. Bernèche : Immigration et espace urbain. Les regroupements de population haïtienne dans la région métropolitaine de Montréal.
40. D. Desrosiers : Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises immigrées au Québec : caractéristiques socio-démographiques.

Anthropologie et sociétés (vol. 8, n° 2, 1984)

41. F. Bernèche et J.-C. Martin : Immigration, emploi et logement : la situation de la population haïtienne dans certaines zones de la région métropolitaine de Montréal.

42. U. Locher : Les problèmes du statut doublement minoritaire : le cas des Antillais anglophones de Montréal.
43. A. Barbier, E. Ollivier et C. Pierre-Jacques : Convergence et ruptures dans les systèmes d'éducation : le cas de l'échec scolaire des Haïtiens au Québec.
44. G. Anglade, E. Douyon, S. Larose, K. Levitt et V. Piché : Table ronde sur la recherche caraïbienne au Québec.

Conjoncture politique au Québec (n° 4, automne 1983)

45. Table ronde : Discussion autour de certains problèmes vécus par les communautés culturelles.
46. A. Bernard : Les attitudes des Canadiens français à l'égard des autres groupes ethniques.
47. M.-T.-B. Sadria : Au seuil du Québec : exilé ou immigrant.
48. U. Locher : La minorisation des anglophones du Québec.
49. M. Micone : La culture immigrée au Québec.
50. M. Bonato : Elle, moi et les autres.
51. L. Le Borgne : Les Juifs de Montréal : entre l'Europe et l'Amérique.
52. R. Taillefer : Du coolie chinois au robot japonais : la grande peur du mouvement syndical canadien face à l'immigration.

Paul B. Pedersen, Norman Sartorius et Anthony J. Marsella (Eds), *Mental Health Services : The Cross-Cultural Context*, Beverly Hills, Sage Publications, 1984.

Fernand Gauthier, Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal.

Lorsque les professionnels de la santé mentale travaillent dans un milieu culturel différent du leur, ils sont confrontés à une question fondamentale : devraient-ils adapter les méthodes inspirées de leur propre culture, ou encore leur substituer les approches particulières à la culture indigène ?

En réponse à cette question, les auteurs récusent l'ethnocentrisme qui peut souvent teinter l'évaluation, le diagnostic et la thérapie des clients. Ils tentent d'accroître la visibilité des traditions de santé mentale indigènes en souli-

gnant comment les construits de « normalité » et de « santé » peuvent être spécifiques à chaque culture. Le traitement du thème est organisé selon le caractère général ou spécifique des dimensions culturelles présentes dans diverses approches en santé mentale. Les chapitres « généraux » mettent l'accent sur des techniques, méthodes ou traitements à travers les cultures, alors que les chapitres « spécifiques » mettent en relief le contexte culturel des services de santé mentale dans des populations particulières.

205

William B. Gudykunst, Lea P. Stewart et Stella Ting-Toomey (Eds), *Communication, Culture and Organizational Processes*, Publication annuelle du *Speech Communication Association's (SCA) International and Intercultural Division*, Beverly Hills, Sage Publications, vol. 9, 1985.

Fernand Gauthier, Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal.

Même si la recherche interculturelle portant sur les organisations a proliféré au cours des dernières années, son champ s'est surtout confiné au *quoi* plutôt qu'au *pourquoi* : contes, rituels, mythes ou autres manifestations d'une culture. Dans un effort qui vise à développer une base théorique plus large, cet ouvrage produit par la SCA considère l'influence globale de la culture sur les processus organisationnels. Les auteurs examinent non seulement le rôle des codes, des schèmes et des stéréotypes dans la communication inter-

culturelle, mais aussi le rôle de la culture comme paramètre marquant dans les conflits organisationnels, dans les négociations et dans les prises de décision. L'ouvrage présente de nouvelles données culturelles comparatives ainsi que des perspectives à la fois théorique et empirique sur le processus organisationnel. En plus de fournir une recension d'écrits abondante, les auteurs développent plusieurs nouveaux schémas conceptuels qui ouvrent des voies prometteuses pour la recherche et pour l'action.